

# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

Section départementale des Bouches du Rhône

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. Tel.: 04 91 00 34 22. Fax.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

## PE2 et salariés de l'IUFM N°3 novembre 2007

### Salaires

Lors de la "rencontre salariale" du 26 octobre, MM. Woerth et Santini, ont présenté aux organisations syndicales les décisions salariales pour 2007. La fédération FO des fonctionnaires constate que rien n'est proposé pour l'augmentation générale des salaires des fonctionnaires.

**Aucune augmentation de la valeur du point d'indice pour l'année 2007**, malgré déjà une inflation de +1,3% des prix ! 2007 serait donc une année blanche pour les fonctionnaires et agents publics, même si le ministre tente de resservir deux fois l'augmentation de 0,8 % de février 2007 qui est une mesure de rattrapage 2006 !

**Notre perte de pouvoir d'achat se confirme et s'amplifie, derrière les discours d'augmentation du pouvoir d'achat du Président de la République !**

**Quelques mesures ciblées sont proposées :**

Dans la continuité de l'accord Jacob, le gouvernement attribue la même bonification indemnitaire (700 € pour les A) aux agents bloqués depuis 5 ans au sommet de leur grade respectif (25 000 fonctionnaires de l'Etat concernés sur près de deux millions !).

Le slogan "travailler plus pour gagner plus" se traduira par le paiement (pour ceux qui le veulent) de l'équivalent de 4 jours de RTT (4 jours qui n'auraient pas encore été transférés dans les comptes "épargne-temps"). Prix d'une journée : 125 € pour un agent de catégorie A ; 80 € pour un agent de catégorie B ; 65 € pour un agent de catégorie C.

Enfin, en 2008, tous les agents de catégorie B pourront faire des heures supplémentaires, comme l'avait annoncé M. Sarkozy.

**En conclusion, la dèche et la division ! Alors, le SNUDI FO appelle avec la fédération des fonctionnaires FO à faire grève et à manifester le 20 novembre 07 !**

### Retraites

**Le retour à 37,5 annuités pour tous, salariés du public et du privé, c'est possible !**

C'est maintenant, c'est tout de suite qu'il faut gripper la machine ! C'est maintenant, c'est tout de suite qu'il faut les arrêter ! Défendre les régimes spéciaux, c'est défendre le code des pensions de tous les fonctionnaires, c'est porter un coup d'arrêt à la mise en oeuvre aggravée de la loi Fillon, c'est rassembler les forces pour revenir sur la loi Balladur de 1993 et rétablir les 37,5 annuités pour tous, public et privé.

#### **Equité ?**

Pour justifier ses contre-réformes, le gouvernement parle d'harmonisation, au nom de l'équité.

Rappelons que jusqu'en 1993 pour tous les salariés, du public comme du privé et que jusqu'en 2003 pour tous les fonctionnaires c'était **37,5 annuités**.

**Une manière simple de rétablir l'égalité serait donc le retour à 37,5 annuités pour tous.**

Rappelons que les régimes spéciaux ont précédé la constitution de la sécurité sociale de 1945. Leur existence est liée au statut des personnels pour garantir la continuité du service public.

#### **Utopie par rapport au soit-disant déficit de la sécurité sociale ?**

La sécurité sociale de 1945 a été fondée sur la solidarité collective : les cotisations salariales et patronales (le salaire différé) sont mises dans une caisse commune permettant à chaque salarié et sa famille de bénéficier des prestations en cas de maladie ou d'accident du travail et de sa retraite.

La commission des comptes de la sécurité sociale, créée en 1979 et consacrée par la loi du 25 juillet 1994, a pour mission d'analyser les comptes des régimes de sécurité sociale. Elle a estimé son " déficit " à **11,6 milliards** en 2005, **10,6 milliards** en 2006, **12 milliards** en 2007.

**C'est « énorme » disent-ils mais qu'est-ce que cela représente en regard des quelques chiffres qui suivent ?**

**- Les exonérations de cotisations patronales :**

Depuis 1991, plus **de 200 milliards d'€** d'exonération de cotisations sociales ont été accordés aux employeurs par les différents gouvernements. 25 milliards d'€ en 2006, une prévision de 30 milliards en 2007 et 30 milliards prévus par le budget 2008.

- Pour 2005, le rapport de la Cour des comptes a estimé **le manque à gagner** pour le régime général de la Sécurité Sociale à plus de **37 milliards d'€** (exonérations de cotisations sur les stock-options versées aux dirigeants d'entreprise, participation, intéressement et Plans Epargne Entreprise, cotisations dues par les employeurs publics...).

- L'audit de l'Inspection des finances de l'administration et des affaires sociales chiffre pour 2005 à **65 Milliards d'€ les aides publiques aux entreprises, sans aucune contrepartie sociale**, Cela représente **4% du Produit Intérieur Brut** alors qu'il suffirait d'en affecter **1/10** aux retraites pour revenir à une retraite à taux plein pour 37,5 annuités pour tous les salariés !

**Sans les exonérations dont la seule raison est la recherche de la baisse du coût du travail au compte des profits, il n'y aurait pas de " déficit " !**

-Le **paquet fiscal de 15 milliards d'€** voté en juillet à l'Assemblée Nationale au bénéfice des grandes fortunes et des patrons.

- Les **300 milliards d'€** prêtés par la Banque Centrale Européenne pour soutenir et sauver les spéculateurs des Fonds immobiliers à risques américains et les Banques qui ont acheté et spéculé sur leurs créances -

- **Les profits réalisés par les entreprises du CAC 40** Pendant que les exonérations de cotisations patronales privent la Sécurité Sociale de ressources, les profits des entreprises du CAC 40 eux ne cessent de croître !

En 2003, **36,7 milliards d'€** de bénéfices (+ de 50 % pour les actionnaires) , en 2004, **65,6 milliards d'€** (22 aux actionnaires) ; en 2005 , **82 milliards d'€** ( 30 aux actionnaires) ; en 2006, plus de **100 milliards d'€** de bénéfices (38 distribués aux actionnaires). Et les résultats en 2007 marquent une nouvelle progression de **+ 14 %** par rapport à ceux de 2006 pour atteindre pour le premier semestre **51,7 milliards €!**

- **Les salaires faramineux des PDG des grandes entreprises** Le salaire annuel moyen des PDG des entreprises de plus de 2 000 salariés était, hors intéressement et dividendes, de **470000€** en 2005. Entre 1995 et 2005, le pouvoir d'achat des PDG des grands groupes a augmenté de 3,8 % par an, selon l'INSEE, et celui des ouvriers de 0,6 %...

Ainsi, des plus en plus de richesses sont créées, mais la baisse du coût du travail par le blocage des salaires ou les exonérations de cotisations patronales menace l'existence de la protection sociale. Le capital détourne en effet de plus en plus les richesses créées pour son profit au détriment des salaires alors que seulement **1 % d'augmentation des salaires du secteur privé amène 1 milliard d'€ dans les caisses de la Sécu !**

**Augmentation générale des salaires et arrêt des exonérations patronales, voilà comment " sauver " l'assurance maladie et les retraites !**

**Le SNUDI FO appelle les agents de la Fonction publique à faire grève et à manifester, le 20 novembre 07, pour revendiquer :**

- L'augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice pour tous et le maintien de la grille indiciaire contre le salaire au mérite.
- Le respect du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers qui garantissent notre indépendance de fonctionnaire d'Etat.
- Le maintien du cadre national et laïque de l'enseignement public, contre la mise en place des EPEP (Etablissement Public d'Enseignement Primaire) et contre tout statut de chef d'établissement.
- Le maintien des régimes spéciaux de retraite et de notre régime particulier, le Code des pensions civiles et militaires.
- Le refus de l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans et pour le retour aux 37,5 annuités pour une retraite à taux plein pour tous.
- La suppression de la décote et le maintien de la référence aux 6 derniers mois.

Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 snudifo13aix@wanadoo.fr  
IUFM Marseille : M. DUPUY 06 20 76 11 87 contact@snudifo13.org

**Je désire adhérer au SNUDI-FO :**

**Cotisation pour l'année 2008 :** payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2008)

**PE2 : 75 € T1 : 125€ Etudiant PE 1 : 20€**

**Maîtres Formateurs : voir tableau dans vos écoles.**